

et variés, nous n'aurions pas perdu notre temps.

Je félicite le ministre des Finances (l'hon. M. Robb) d'avoir pu encore une fois annoncer à la Chambre un excédent de recettes. Depuis qu'il a pris le portefeuille des Finances, il a toujours pu accuser un surplus, ce qui est vraiment très flatteur.

A mon sens, cependant, monsieur l'Orateur, nous serions bien plus heureux de croire sincèrement que cet excédent existe en réalité, car nombre d'arguments valables ont été avancés pour démontrer que, si la méthode de comptabilité était aujourd'hui la même que celle qu'employait son prédécesseur, M. Fielding, le ministre montrerait un déficit considérable au lieu d'un surplus. Je pense que le peuple canadien veut connaître la situation réelle. Il me semble que M. Fielding a présenté environ dix-sept budgets à la Chambre et nous savons qu'il commande le respect de toute la population canadienne, sans distinction de parti. Permettez-moi de lire un extrait du discours du budget de 1923, qui se trouve à la page 2631 du hansard français révisé de 1923 :

En 1921-1922, le chiffre de la recette a été de \$381,952,386.99, et celui de la dépense ordinaire, de \$347,560,690.63. Si l'excédent devait l'établir en mettant le revenu ordinaire en regard de la dépense ordinaire—méthode qui a longtemps été en honneur—les opérations de cette année-là se seraient soldées par un excédent de \$34,391,696.36. Mais si l'on fait entrer en ligne de compte la dépense imputable sur le capital, qui s'est chiffrée à \$16,295,332.55, le surplus se trouve réduit à \$18,096,363.81. Il y a eu encore certaines dépenses extraordinaires, y compris les frais de démobilisation, dont le chiffre est de \$1,526,583.22. Or, défalcation faite de la dépense ordinaire, de la dépense imputable sur le capital et de la dépense dite extraordinaire, il restait un excédent de \$16,569,780.59. Jusqu'ici, il n'a été question que de surplus, mais il y a une ombre à ce beau tableau. Les sommes que l'on a avancées aux chemins de fer se sont élevées à \$97,950,645.36. Si donc on tient compte de l'ensemble des dépenses de l'année, c'est-à-dire si l'on ajoute les avances faites aux chemins de fer à la dépense ordinaire, à la dépense imputable sur le capital et aux frais extraordinaires, on constate que les opérations de l'année se soldent par un découvert de \$81,380,864.77. Déduction faite de certaines autres sommes, il se trouve que les opérations de cette année-là ont grossi de \$81,256,818.04 le chiffre de la dette publique.

Passons maintenant à l'année 1922-1923, terminée depuis peu. Nous n'en avons pas encore les comptes exacts sous les yeux mais nous sommes assez renseignés pour en annoncer le résultat de façon assez précise. La recette ordinaire s'est élevée à \$393,619,000,—chiffre estimatif, puisque le compte n'est pas définitivement arrêté.—D'un autre côté, la dépense ordinaire étant de \$331,780,000, il s'accuse donc un excédent de \$61,839,000. Toutefois, la dépense imputable sur le capital représentant \$14,500,

000, le règlement des réclamations de guerre, \$6,700,000, et les frais d'emprunts, \$3,500,000, on obtient ainsi le total de \$24,250,000, et le chiffre de la recette se trouve encore à dépasser de \$37,589,000 celui du total de la dépense ordinaire, de la dépense imputable sur le capital et de la dépense extraordinaire. Mais il y a les voies ferrées qu'il faut faire entrer en ligne de compte.

Nous avons dû avancer, cette année-là, \$92,190,000 pour les chemins de fer, et \$6,060,720 pour la marine marchande, soit un total de \$98,250,720. Cela, naturellement, absorbe tout le surplus que j'ai mentionné et laisse une forte balance du côté opposé. Tout compte fait, nous avons ajouté à la dette publique, durant l'année \$49,293.06. Nous avons reçu quelques 8 millions ou plus du gouvernement britannique à compte du change, sans quoi l'augmentation de cette dette aurait été plus forte.

On voit, monsieur l'Orateur, qu'en 1921-1922, M. Fielding a ajouté \$97,950,645, représentant les avances consenties aux chemins de fer, aux dépenses de l'année. En 1923, il a de nouveau ajouté des avances formant un total de \$92,190,000 et, pendant ces deux années, le bilan national accusait de lourds déficits. Le nouveau ministre des Finances (l'hon. M. Robb), en 1924, sur des avances totales aux chemins de fer de \$74,550,000, n'a ajouté que \$24,550,000 aux dépenses de l'année et, en faisant figurer les 50 autres millions comme obligations garanties, il fut en mesure de montrer un surplus considérable. Or, voici ce que je désirerais savoir: Si le ministre des Finances avait suivi exactement la même méthode de comptabilité que son prédécesseur, aurait-il pu nous montrer un tel surplus? Je n'ai pas l'intention d'affirmer que le système de comptabilité du ministre n'est pas bon; mais je ne pense pas qu'il soit équitable de faire ces déductions tant que le National-Canadien ne sera pas recapitalisé, tant qu'il n'aura pas commencé un nouveau bilan qu'il communiquera à la Chambre en déposant les prévisions budgétaires. Nous serions alors à même de dire si les nouveaux emprunts doivent être portés ou non au compte de la dette publique. Tant qu'on n'aura pas fait cela nous serons dans l'impossibilité de discuter d'une façon intelligente la réduction de la dette publique, en attendant, le gouvernement n'a pas le droit de prétendre qu'il a diminué le chiffre de notre dette nationale.

J'ai beaucoup d'estime pour le ministre des Finances. Son affabilité et sa manière équitable de traiter les députés nous l'ont rendu cher. J'ai aussi une excellente opinion de ses aptitudes politiques. Un ministre qui est en mesure de montrer des surplus, alors que ces surplus n'existent apparemment pas; qui peut jongler avec le tarif et faire croire aux gens qu'ils reçoivent beaucoup quand il n'ont en réalité que très peu, mérite un brevet d'ha-